

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

80908927900016

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
EPIC AMBERT LIVRADOIS FOREZ TOURISME**

**POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC AMBERT**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
EPIC AMBERT LIVRADOIS FOREZ TOURISME**

**M4**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**BUDGET : EPIC AMBERT LIVRADOIS FOREZ TOURISME**

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

### III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

## IV – ANNEXES

**Jointes Sans Objet**

### A - Eléments du bilan

A1.1	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2	Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
A1.3	Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A1.4	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A1.5	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6	Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A1.7	Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
A1.8	Etat de la dette - Autres dettes		X
A2	Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A3.1	Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2	Etalement des provisions		X
p.11 A4.1	Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.12 A4.2	Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1	Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
A5.1.2	Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A5.2.1	Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
A5.2.2	Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
A6	Etat des charges transférées		X
A7	Détail des opérations pour le compte de tiers		X
A8.1	Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		X
A8.2	Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
A8.3	Opérations liées aux cessions		X
A9.1	Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent		X
A9.2	Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti		X
A10	Etat des travaux en régie		X

### B - Engagements hors bilan

B1.1	Etat des emprunts garantis par la régie		X
p.13 B1.2	Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3	Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4	Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5	Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6	Etat des autres engagements donnés		X
B1.7	Etat des engagements reçus		X
B2.1	Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2	Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X

### C - Autres éléments d'informations

p.14 C1.1	Etat du personnel	X	
C1.2	Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.16 C2	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3	Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.17 C4	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.18 D	Arrêté et signatures	X	
--------	----------------------	---	--

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 318 112,37	G 328 459,73	G-A 10 347,36
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 14 822,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 318 112,37	Q= G+H+I+J 343 282,40	=Q-P 25 170,03

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 318 112,37	= G+I+K 343 282,40	25 170,03
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 318 112,37	= G+H+I+J+K+L 343 282,40	25 170,03

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	227 168,00	203 966,08	0,00	0,00	23 201,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	115 822,67	112 552,39	0,00	0,00	3 270,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 600,00	162,00	0,00	0,00	3 438,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>346 590,67</b>	<b>316 680,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 910,20</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 432,00	1 431,90	0,00	0,00	0,10
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>348 022,67</b>	<b>318 112,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 910,30</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>348 022,67</b>	<b>318 112,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 910,30</b>
<b>Pour information</b>						
D002	Déficit d'exploitation reporté de 2017	0,00				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	37,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>n</sup> de service	64 200,00	62 739,05	0,00	0,00	1 460,95
74	Subventions d'exploitation	210 500,00	210 000,00	0,00	0,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	53 500,00	47 835,73	0,00	0,00	5 664,27
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>328 200,00</b>	<b>320 611,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 588,22</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	7 847,95	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>333 200,00</b>	<b>328 459,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 740,27</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>333 200,00</b>	<b>328 459,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 740,27</b>
<b>Pour information</b>						
R002	Excédent d'exploitation reporté de 2017	14 822,67				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	203 966,08	0,00	203 966,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	112 552,39	0,00	112 552,39
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	162,00	0,00	162,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 431,90	0,00	1 431,90
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>318 112,37</b>	<b>0,00</b>	<b>318 112,37</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

318 112,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37,00	0,00	37,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	62 739,05	0,00	62 739,05
74	Subventions d'exploitation	210 000,00	0,00	210 000,00
75	Autres produits de gestion courante	47 835,73	0,00	47 835,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	7 847,95	0,00	7 847,95
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>328 459,73</b>	<b>0,00</b>	<b>328 459,73</b>

	+
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017	14 822,67
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>343 282,40</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2017	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2)(3)</b>	<b>227 168,00</b>	<b>203 966,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 201,92</b>
60222	Produits d'entretien	0,00	60,43	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	12 000,00	4 758,22	0,00	0,00	7 241,78
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 500,00	345,40	0,00	0,00	1 154,60
6064	Fournitures administratives	4 000,00	1 733,08	0,00	0,00	2 266,92
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 317,86	0,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	3 000,00	330,07	0,00	0,00	2 669,93
611	Sous-traitance générale	300,00	1 898,00	0,00	0,00	0,00
6125	Crédit-bail immobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	5 650,00	641,98	0,00	0,00	5 008,02
6135	Locations mobilières	2 200,00	2 180,28	0,00	0,00	19,72
61523	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 000,00	3 044,77	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 100,00	1 085,00	0,00	0,00	15,00
618	Divers	2 500,00	1 029,50	0,00	0,00	1 470,50
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	1 270,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	6 461,97	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	24 000,00	10 809,40	0,00	0,00	13 190,60
6238	Divers	550,00	2 762,50	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	4 000,00	3 061,82	0,00	0,00	938,18
6257	Réceptions	2 000,00	1 605,50	0,00	0,00	394,50
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	536,75	0,00	0,00	1 463,25
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	7 487,21	0,00	0,00	512,79
6281	Concours divers (cotisations...)	148 568,00	144 617,71	0,00	0,00	3 950,29
6282	Frais de gardiennage	500,00	480,72	0,00	0,00	19,28
6287	Remboursements de frais	0,00	6 280,91	0,00	0,00	0,00
635111	Cotisation foncière des entreprises	0,00	157,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>115 822,67</b>	<b>112 552,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 270,28</b>
6333	Participations des employeurs à la format° pro	1 000,00	787,31	0,00	0,00	212,69
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	76 542,67	62 918,52	0,00	0,00	13 624,15
6413	Primes et gratifications	0,00	5 477,58	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 000,00	29 972,00	0,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	580,00	0,00	0,00	0,00	580,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	13 200,00	12 075,38	0,00	0,00	1 124,62
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	820,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	501,60	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 600,00	162,00	0,00	0,00	3 438,00
6535	Formation	3 600,00	162,00	0,00	0,00	3 438,00
<b>TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>346 590,67</b>	<b>316 680,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 910,20</b>
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 432,00	1 431,90	0,00	0,00	0,10
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	0,00	159,00	0,00	0,00	0,00
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de	159,00	0,00	0,00	0,00	159,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 273,00	1 272,90	0,00	0,00	0,10
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (f)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>348 022,67</b>	<b>318 112,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 910,30</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>348 022,67</b>	<b>318 112,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 910,30</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	37,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de pré	0,00	37,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat <sup>o</sup> de se	64 200,00	62 739,05	0,00	0,00	1 460,95
706	Prestations de services	2 500,00	4 369,80	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	7 000,00	2 596,85	0,00	0,00	4 403,15
7083	Locations diverses	54 700,00	0,00	0,00	0,00	54 700,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	55 772,40	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	210 500,00	210 000,00	0,00	0,00	500,00
74	Subventions d'exploitation	210 500,00	210 000,00	0,00	0,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	53 500,00	47 835,73	0,00	0,00	5 664,27
752	Revenus des immeubles non affecté à des act	0,00	331,14	0,00	0,00	0,00
753	Reversement taxe de séjour	53 500,00	47 504,59	0,00	0,00	5 995,41
<b>TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>328 200,00</b>	<b>320 611,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 588,22</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	7 847,95	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	4 508,34	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
778	Autres produits exceptionnels	2 500,00	3 339,61	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>333 200,00</b>	<b>328 459,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 740,27</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>333 200,00</b>	<b>328 459,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 740,27</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		14 822,67				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		0.00	0.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		0.00	III 0.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		0.00	0.00
021	Virement de la section d'exploitation	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0.00	0.00	0.00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV - II (3) 0.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

**IV - ANNEXES**

	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>328 459,73</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>0,00%</b>
---	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

EPIC AMBERT LIVRADOIS FOREZ TOURISME - 63 - EPIC AMBERT LIVRADOIS FOREZ TOURISME	CA	2018
--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	IV C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	0	0	0	3	3
AGENT D'ACCUEIL	N	0	0	0	0	2	2
RESPONSABLE DE SERVICE	N	0	0	0	0	1	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	0	0	0	1	1
AGENT D'ENTRETIEN	N	0	0	0	0	1	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B065/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 \* 6/12).  
présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV  
C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				59 606,83		
AGENT D'ACCUEIL	N	ADM		33 481,25		CDI
RESPONSABLE DE SERVICE	N	ADM		25 217,00		CDI
AGENT D'ENTRETIEN	N	TECH		908,58		CDI
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>59 606,83</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
01/01/2018	MAISON DU TOURISME DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS FOREZ	MAISON DU TOURISME DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS FOREZ	Association	135 728,43
29/03/2018	FOREZ TOURISME	FOREZ TOURISME	Association	4 336,60

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b> (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	<b>C4</b>

### 1 - EPIC AMBERT LIVRADOIS FOREZ TOURISME

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	348 022.67	318 112.37	0.00	318 112,37
RECETTES	348 022.67	343 282.40	0.00	343 282,40

(1) Cumul du BP, BS et DM  
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

### 3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	348 022.67	318 112.37	0.00	318 112,37
RECETTES	348 022.67	343 282.40	0.00	343 282,40
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	<b>348 022,67</b>	<b>318 112,37</b>	<b>0,00</b>	<b>318 112,37</b>
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	<b>348 022,67</b>	<b>343 282,40</b>	<b>0,00</b>	<b>343 282,40</b>

(1) Cumul du BP, BS et DM  
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le President,  
 A Ambert, le 10/04/2019  
 Le President,

Nombre de membres en exercice : 12  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES : Pour :  
           Contre :  
           Abstention :

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.  
 A Ambert, le 10/04/2019

Date de convocation :

Les membres du Conseil d'administration,

BOUCHE Frédérique	
BRAVARD Michel	
COMBRIS Josiane	
DEMATHIEU Sylvie	
DURET Robert	
FAVIER Bernadette	
GORBINET Guy	
MONDIN Corinne	
MONNERIE Simone	
PERAUDEAU Sylvain	
PINOT Denis	
SARRY Nicolas	

Certifié exécutoire par le President, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Ambert, le 10/04/2019